

Commune de
CRISSIER



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 03 / 2011

**COLLEGE DE MARCOLET
REFECTIONS :
VERRIERES DE LIAISON ENTRE LE
BATIMENT PRINCIPAL ET LA
DIRECTION DES ECOLES**

**Date retenue pour la commission :
Lundi 29 août 2011 à 19h30
Salle bleue – bâtiment de la Vernie**

10 août 2011

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER,

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de soumettre au Conseil communal la réfection des verrières de liaison entre le bâtiment principal et la direction des écoles du complexe scolaire de Marcolet.

2. Contexte et situation

L'extension du collège de Marcolet avec la salle omnisports date de 1990. Sa construction avait fait l'objet d'un préavis au Conseil communal en 1987 (n° 20) pour un coût total de Fr. 36,9 mio.

Ces dernières années, il a été constaté que la verrière de la salle omnisport montrait des faiblesses d'étanchéité avec des infiltrations d'eau. Cela pouvait gêner le déroulement des réunions sportives, tout comme l'occupation par les cours de sports scolaires.

Une réfection a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal en 2010 (n°76) pour un montant de Fr. 372'000.-. Cette réfection s'est limitée au toit principal. Elle ne comprenait pas les 3 niveaux des verrières de liaison entre le bâtiment principal et le bâtiment de la direction des écoles, alors que celles-ci montrent des signes avancés de faiblesses d'étanchéité, qui peuvent aller jusqu'à des infiltrations d'eau par exemple.

3. Descriptif du projet

Suite à la réfection de la verrière de la salle omnisport de Marcolet, un contrôle des verrières de liaison a été demandé aux entreprises présentes sur le site. Le bilan final a montré une dégradation avancée de l'ensemble des joints des vitrages des verrières de liaison.

Depuis la construction du collège de Marcolet aucun entretien n'a été effectué sur l'ensemble des verrières, les joints caoutchouc se sont passablement abîmés. Il a été constaté à plusieurs reprises des infiltrations d'eau sur le cheminement des 3 niveaux de verrières ainsi que le long des remontées en béton.

Durant l'hiver 2010-2011, des infiltrations d'eau des verrières ont gelé au sol sur le passage, rendant le cheminement glissant et dangereux. La direction des écoles nous a transmis que plusieurs personnes avaient glissé sur le sol des verrières de liaisons. Diverses réparations ponctuelles ont été faites ces dernières années, mais au cas par cas.

Actuellement ces verrières nécessitent une réparation complète afin que dans la durée, l'étanchéité puisse être garantie et que le cheminement soit plus sécurisé. Ces passages n'ont été au bénéfice d'aucun contrat d'entretien ni de révisions annuelles ces dernières années.

Un appel d'offre a été fait auprès des entreprises qui avaient répondu pour la réfection des verrières de la salle omnisports

Les travaux comprennent :

- Installation de chantier
- Enlèvement et évacuation des anciens joints caoutchouc
- Nettoyage et dégraissage du support
- Mise en place des nouveaux joints avec mastic FD-Plast F spécial verre
- Lissage des joints
- Lavage des verres

4. Cout des travaux selon offres rentrées (TTC)

1. Niveau 1

• Echafaudage	Fr	3'800.--
• Traitement des joints	Fr	16'800.--
• Lavage des verres	Fr	3'800.--
• Divers	Fr	2'500.--
TOTAL	Fr	<u>26'900.--</u>

2. Niveau 2

• Echafaudage	Fr	9'500.--
• Traitement des joints	Fr	18'400.--
• Lavage des verres	Fr	5'500.--
• Divers	Fr	3'300.--
TOTAL	Fr	<u>36'700.--</u>

3. Niveau 3

• Echafaudage	Fr	6'100.--
• Traitement des joints	Fr	8'300.--
• Lavage des verres	Fr	3'200.--
• Divers	Fr	1'800.--
TOTAL	Fr	<u>19'400.--</u>

Récapitulation du préavis 03/2011 à voter:

1 - Niveau 1	Fr.	26'900.--
2 - Niveau 2	Fr.	36'700.--
3 - Niveau 3	Fr.	<u>19'400.--</u>
TOTAL	Fr.	<u>83'000.--</u>

5. Budget de Fonctionnement

Ces améliorations et réfections n'engendreront pas de frais de fonctionnement supplémentaires.

6. Plan financier des investissements 2011

Plan des investissements 2011-2015

Les investissements, du présent préavis en cours, ne figurent pas au plan quinquennal 2011-2015 actuellement pris en considération dans le tableau ci-dessous.

Total des investissements prévus de 2011 à 2015			Fr. 33'835'000.00
Divers préavis déjà votés			Fr. 3'918'000.00
93/2011	Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Crédit d'études intercommunal	Fr. 283'750.00	
94/2011	Crédit d'étude "Requalification 14 Avril - Jura"	Fr. 31'000.00	
96/2011	Demande d'autorisation acquisition parcelles 878 & 880	Fr. 690'000.00	
100/2011	Centre sportif de la Ruayre Transformations des locaux et réfection des façades	Fr. 538'200.00	
101/2011	Demande d'un crédit d'études relatif à l'établissement du plan partiel d'affectation (PPA) CB. 3.8	Fr. 150'000.00	
104/2011	Créations collecteur eaux claires secteur "Debrunner" & collecteur eaux claires et usées secteur "Les Uttins"	Fr. 1'577'000.00	
105/2011	Bâtiment de voirie - Rénovation zone appartements	Fr. 89'500.00	
108/2011	Crédit d'étude projet d'ouvrage des axes forts de bus à haut niveau de service (Projet Agglo. Lsne-Morges)	Fr. 520'000.00	Fr. 3'879'450.00
Préavis en cours au 15.08.2011 :			
01/2011	Crédits complémentaires	Fr. 174'000.00	
03/2011	Collège de Marcolet, réfections des verrières de liaison entre le bâtiment principal et la direction des écoles	Fr. 83'000.00	Fr. 257'000.00
Solde des investissements à voter selon plan 2011-2015			Fr. 27'182'000.00
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2011-2015			Fr. 1'401'450.00

Plan de financement des investissements proposés

Montant du crédit souhaité	Fr. 83'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.
Amortissement	Ces dépenses d'investissement, qui ne peuvent être considérées comme thématiques au sens de la péréquation, seront amorties immédiatement par un prélèvement dans le fonds de réserve n° 9282.50 "Investissements futurs".
Charges de fonctionnement	Ces investissements n'entraîneront pas de charges de fonctionnement supplémentaires.

7. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- vu le préavis municipal n° 03/2011 du 10 août 2011
- vu le rapport de la commission chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis.

ACCORDE

A la Municipalité le montant du crédit total de **Fr. 83'000.--** , selon détails du plan de financement figurant dans le présent préavis

Adopté par la Municipalité en séance du 15 août 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

M. Tendon

D. Lang

Déléguée de la Municipalité à convoquer : Monsieur Stéphane REZSO, Municipal